

que le prêtre peut faire ainsi beaucoup de bien à la classe ouvrière. Voilà une manière de répondre aux recommandations du Souverain-Pontife qui nous demande si souvent de créer des associations honnêtes, d'ordre temporel, pour empêcher les travailleurs d'entrer dans des associations malhonnêtes. Il veut que le clergé s'occupe de ces associations et qu'il en régie les statuts.

En effet. Quelle est la grande hérésie de ce siècle ? C'est l'hérésie de la séparation. On veut séparer ce que Dieu a uni, séparer la raison de la foi, la nature de la grâce, le prêtre des fidèles, le temporel du spirituel, l'État de l'Eglise. En parlant des erreurs modernes le Souverain-Pontife a dit qu'on est obligé de les désigner par des noms barbares, ceux de socialistes, communistes, nihilistes. Ici également il faut employer un mot barbare, c'est celui de laïcisation. On veut tout laïciser, tout séculariser, et que ferez-vous des prêtres ? Qu'ils s'en aillent dans l'église, dans la sacristie et qu'ils y restent enfermés ! (Rires.)

Le pouvoir temporel du Pape a été sacrifié à cette erreur. Le Pape est prisonnier au Vatican. Laissez-moi vous dire que tous les prêtres de l'univers sont aussi des prisonniers. Ils n'ont pas le droit de sortir de leurs temples. Pourquoi ? Parce qu'on ne veut pas qu'ils remplissent, en dehors de l'église, un ministère qui relèverait les choses de la terre et les porterait à l'état surnaturel.

Hier vous avez applaudi Mgr le coadjuteur de Cologne quand il a dit que le prêtre devait sortir de l'église et se rendre populaire. Vos applaudissements ont montré que vous acceptiez cette doctrine. Toutefois, vous l'acceptez pour certaines œuvres, mais si le prêtre devait sortir de l'église pour exercer son ministère dans les affaires temporelles, par exemple pour s'occuper de banques populaires, banques qui sont des sociétés coopératives, que de catholiques qui feraient le signe de la croix !!! (Rires et applaudissements.)

Eh bien, tant que le prêtre ne sortira pas de l'église, non pas pour aller faire des affaires mais pour aller faire des œuvres qui pénètrent dans les affaires, pour aller exercer son ministère dans de telles conditions que les travailleurs, patrons et ouvriers, soient obligés de l'écouter ; . . . tant que le prêtre ne fera pas cela, tous les autres remèdes qu'on pourra prendre, quelque bons, quelque nécessaires qu'ils soient, n'iront pas à la racine du mal ! (Très bien.)

Il y a ici beaucoup de laïcs, je reconnais qu'ils ont mille fois plus de vertus et de mérites que moi, mais enfin je suis prêtre, et ce que vous n'avez pas, laïcs, c'est le pouvoir d'administrer les Sacraments et de présenter avec autorité la vérité révélée, telle que l'a définie l'Eglise. Ce pouvoir que vous n'avez pas, tous les prêtres l'ont. Vous direz qu'on administre les Sacraments dans l'église, soit. Et quand il y a des brebis égarées, Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit qu'il fallait laisser le troupeau fidèle pour courir après ? C'est ce que je fais, je cours après les libéraux (Rires.)

sur la terre ? Et alors commencerait pour ne plus finir, j'espère, le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Longues acclamations.)

## FAITS SOCIAUX

**UNION CATHOLIQUE DE LA GRANDE BRETAGNE.**—A la dernière réunion annuelle de l'Association, Sir Frédéric Weld, ancien Gouverneur de Singapore, devenu membre du conseil de l'Union, a fait une relation pleine de vie et d'intérêt du pèlerinage des catholiques anglais en Terre Sainte, à la tête duquel se trouvait le duc de Norfolk. On peut lire cette relation, ainsi que le compte-rendu de la séance, dans le numéro de juillet de la *Catholic Union Gazette*.

**CONVERSIONS.**—On annonce la conversion récente au catholicisme du Prince Henri de Nassau.

—Le Rev. Doe, vicaire anglican (desservant) d'Eaton Bray, près de Dunstable, position qu'il occupait depuis vingt ans, a fait à la congrégation assemblée un dernier sermon, à la fin duquel il lui a annoncé qu'il entrerait dans le sein de l'Eglise Catholique. Trois jours après l'abjuration était prononcée.

—M. S. Benson Thorp, qui s'est dernièrement démis de la cure de l'Eglise anglicane de St-Mathieu, à Sheffield, enfin de se faire catholique, se prépare actuellement pour le sacerdoce dans le séminaire de St-Joseph à Leeds.

AU BRÉSIL, les catholiques ont envoyé à l'assemblée constituante un grand nombre de représentants. Le parti catholique, né d'hier, est donc déjà fortement constitué dans la République.

A MALTE, l'agitation provoquée par le parti irrédentiste s'est calmée. Les journaux censurés par l'autorité diocésaine se sont soumis et ont exprimé le regret d'avoir un moment méconnu les intentions du Saint-Siège.

AU JAPON, dans le Parlement qui vient d'être constitué, plusieurs catholiques ont obtenu des sièges. C'est la première fois que le Catholicisme est représenté dans les conseils du pays.

**L'UNION CATHOLIQUE EN ALLEMAGNE.**—Il vient de se fonder à Mayence, sous la présidence du prince de Lawenstein, avec le concours d'un grand nombre de personnalités catholiques influentes, une union populaire pour l'Allemagne catholique, dont le but sera "de combattre les erreurs et les tentatives de bouleversement sur le terrain social, et de défendre l'organisation chrétienne de la société." Tous les catholiques allemands majeurs pourront faire partie de l'union moyennant le paiement d'une cotisation annuelle d'un mark. Un comité central sera élu par l'assemblée générale des membres et devra être composé de représentants des diverses parties de l'Allemagne ; il siègera à Mayence. Afin d'atteindre les résultats qu'elle se propose, l'union créera des associations chrétiennes d'ouvriers, organisera des conférences et des réunions et répan-

sion par laquelle l'union religieuse doit être précédée du mariage civil, et contre les peines infligées aux prêtres qui ne se conformeraient pas à cette décision.

La protestation est signée de l'archevêque primat de Bahia de Todos los Santos et de treize archevêques et évêques diocésains ou auxiliaires du Brésil.

Dimanche, 28 décembre dernier, vers les deux heures p. m., avait lieu la bénédiction de l'école industrielle, qui vient d'être érigée à Saint-Boniface, Manitoba, par le gouvernement fédéral, sous les auspices des autorités religieuses catholiques.

Cette école est destinée à l'éducation et à l'instruction des enfants du sexe masculin recueillis parmi les diverses tribus sauvages de la province.

Là, ces enfants apprendront aussi à travailler de leurs mains pour pouvoir plus tard être en état de vivre par eux-mêmes et être utiles même à la société.

Cette institution sera sous la direction des bonnes Sœurs de la Charité, toujours prêtes à se dévouer aux bonnes œuvres. Espérons qu'elles obtiendront le même succès qu'elles ont obtenu à Qu'Appelle, où près de 200 enfants reçoivent sous la direction du Rév. Père Hugonnard une éducation solide et en rapport avec leurs besoins.

**AUTRICHE.**—Le parti des chrétiens unis au conseil municipal de Vienne, a remporté, il y a quelques jours, un succès du meilleur augure.

Dans sa séance du 12 décembre, le conseil municipal de la capitale autrichienne a voté un crédit de mille florins destinés à l'acquisition de crucifix pour les écoles populaires de la ville.

Rien ne prouve mieux que ce fait la déchéance du régime juif, naguère si florissant en Autriche. Rien aussi ne saurait démontrer plus clairement l'utilité et l'efficacité de l'union entre catholiques contre des adversaires dont la force réside tout entière dans notre désunion.

**DOCTEUR CHRÉTIEN.**—L'Allemagne a perdu en décembre dernier un des plus grands chirurgiens. Le docteur Nussbaum jouissait d'une renommée européenne. On venait à lui de toutes parts pour les cas difficiles, et ses travaux scientifiques font autorité dans le monde médical.

Le célèbre docteur s'est toujours fait une gloire d'affirmer hautement ses convictions catholiques et d'y conformer sa conduite. C'était un chrétien pratiquant dans toute la force du terme. Sa mort a été le digne couronnement de cette vie si pleine de foi. A notre époque, les pseudo-savants s'imaginent faire beaucoup d'honneur au bon Dieu en admettant son existence. Mais prier, recevoir les sacrements, sont de ces choses qui les font sourire.

Nussbaum, qui a été l'égal des plus fameux médecins de ce temps, n'a point connu un tel orgueil. Il a toujours été un fils humble et dévoué de l'Eglise catholique. Pendant sa dernière maladie il a voulu recevoir plusieurs fois la sainte communion, et son dernier mot a été : "Loué soit Jésus-Christ !"

en pleine vigueur comme loi de l'association le et après le 15ème jour de janvier, A. D. 1891.

Et tous articles et sections et parties de sections des Constitutions du Conseil Suprême, des Grands Conseils et des Succursales, tous règlements du Conseil Suprême, et des Grands Conseils, tous articles relatifs aux bénéfices et au fonds de réserve, et toutes règles d'ordre, incompatibles et en conflit avec les amendements, modifications et nouveaux règlements adoptés à la dernière session du Conseil Suprême, sont par les présentes abrogés.

Je profite de l'occasion pour prier tous les officiers et tous les membres de l'association en général de m'accorder leur plus cordiale coopération, et de donner leur unanime adhésion aux règlements.

DONNÉ sous mon seing et le sceau de l'Association Catholique de Secours Mutuel, à Franklin, Pa., ce 5ème jour de janvier, A. D. 1891.

(Signé) J. S. McGarry  
Président Suprême

La nomination de Charles Dupont-Hébert, comme député d'arrondissement de la C. M. B. A. pour les diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet, faite par le populaire Grand Président le Dr. John McCabe, a été accueillie avec joie par les membres de la succursale No 101 dont Monsieur Hébert est le Président. Tous ceux qui ont eu l'avantage de connaître le percepteur du Revenu à Trois-Rivières savent combien cet honneur était mérité.

Né à Nicolet en 1845, Charles Dupont Hébert fit ses études commerciales chez les Frères de la Doctrine Chrétienne à Yamachiche. Il puisa dans cette institution bénie une éducation solide, en même temps que la semence de ces principes chrétiens qui en firent plus tard un citoyen honnête, un homme